



L'an deux mille vingt-trois le 19 du mois d'octobre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Brin sur Seille, après convocation légale du 12 octobre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. CRESPIY Jean Claude – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja

M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie – M. FAUCHEUR Dominique – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. MATHEY Dominique – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude
Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick – Mme LORETTE Delphine
Mme BONNEAU Sophie – M. L'HUILLIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean
Marc M. BRIDARD Franck – M. DEIDLER Franck – M. HENCK Dominique – M. CHANE Alain – M. CAPS Antony
M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MATHIEU Denis – M. VINCENT Yvon – M. CERUTTI Alain – M. GOETZ Sébastien

Procurations : M. MARTIN Christophe à M. VOINSON Philippe – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. THIRY Philippe à M. CHANE Alain – Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – M. MICHEL Olivier à M. THOMAS Claude
M. BASTIEN Claude à M. CERUTTI Alain

Excusé(e)s : M. JOLY Philippe – M. ORY Denis

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : 44 **votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 38

Pouvoirs : 6

Excusés : 2

Votants : 44

Date d'affichage : 23 octobre

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 44

Contre

Absentions :

FINANCES

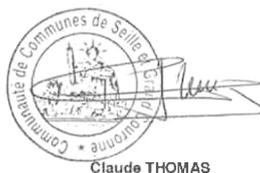
12/10/2023

NOMENCLATURE M49 - MODALITÉS D'AMORTISSEMENT- BUDGET ASSAINISSEMENT

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances, rappelle l'article R2321-1 du CGCT stipulant que les dotations aux amortissements des immobilisations y compris celles reçues à disposition ou en affectation sont des dépenses obligatoires.

Aussi, dans le cadre du règlement financier de la collectivité, il est proposé de voter une nouvelle délibération afin de mettre à jour les modalités d'amortissement des immobilisations des budgets disposant d'un inventaire comptable selon annexe jointe.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité



CLAUDE THOMAS
2023.10.24 15:35:00 +0200
Ref:20231024_120801_1-1-O
Signature numérique
le Président